LA CPME GRAND EST ET HARMONIE MUTUELLE RENFORCENT LEUR COOPERATION

24 juin 2021. Stéphane Heit, Président de la CPME Grand Est, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises et Nathalie Vignier, Directrice Régionale pour Harmonie Mutuelle, signent une convention de partenariat visant à développer la coopération, en faveur des entreprises du Grand Est.

Organisation patronale représentative des TPE-PME régionales, la **CPME Grand Est** *compte 10 départements :* Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Haute-Marne, Haut-Rhin, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges qui fédèrent près de 10 000 adhérents issus de l'ensemble des secteurs professionnels : *Services, Industrie, Commerce, Artisanat, Professions libérales,* branches professionnelles et partenaires, dans le Grand Est.

Pour sa part, **Harmonie Mutuelle** est un acteur majeur du mutualisme en France engagé aux côtés de plus de 65 000 entreprises et entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif.

Harmonie Mutuelle les accompagne dans leur réussite, dans la préservation de l'emploi sur les territoires, dans la protection et la valorisation de leur capital humain, portée par la conviction que les réponses utiles, concrètes et innovantes aux grands enjeux de demain sont avant tout collectives et solidaires.

En s'associant à la CPME, **Harmonie Mutuelle** s'engage concrètement, pour permettre aux dirigeants de PME d'accéder à des dispositifs de prévention et d'accompagnement dédiés, afin de détecter et limiter les risques d'épuisement professionnel. Ce partenariat se traduit également par de nombreuses actions tout au long de l'année : webinaire(s) sur des sujets essentiels et les enjeux de demain (développement personnel du chef d'entreprise, bien-être au travail, protection et valorisation du potentiel humain…), mise à disposition d'outils, informations sur la protection sociale et les solutions à destination des chefs d'entreprise et/ou de leurs salariés…

Stéphane HEIT, CPME Grand Est et Nathalie VIGNIER, Harmonie Mutuelle

« Les entreprises, constituées dans leur très grande majorité de TPE et PME, ont un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. Et ceci plus que jamais. Nous en sommes convaincus. Mais pour cela, elles doivent pouvoir compter sur un partenaire fiable, compétent et bénéficiant d'un fort ancrage local. Parce que nous avons l'ambition de tenir ce rôle, nous nous appuyons sur un réseau pérenne de partenaires locaux contribuant au dynamisme des territoires et convaincus comme nous, du pouvoir du collectif » **explique Nathalie VIGNIER, Directrice de la région Grand-Est pour Harmonie Mutuelle.**

Suivez-nous !

www.harmonie-mutuelle.fr
www.cpmegrandest.fr

CONTACTS PRESSE
Marine EVEN – Chargée de communication Harmonie Mutuelle
06 82 32 30 82 – Marine.EVEN@harmonie-mutuelle.fr

Sophie Loth – Directrice départementale de la CPME 68
07 62 73 95 61 - s.loth@cpmegrandest.fr